



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction National pour le Burkina
Agence Principale de Ouagadougou
Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité

CAHIER DES CHARGES

RÉALISATION D'UNE RAMPE D'ACCÈS AU HALL DE L'AGENCE PRINCIPALE DE LA
BCEAO A OUAGADOUGOU POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.

SEPTEMBRE 2026

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Présentation de la BCEAO

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) que sont le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège, sis à Dakar ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA sis à Abidjan ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC) sise à Paris ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), sis à Yamoussoukro.

2. Objet

La Banque Centrale souhaite confier à un prestataire, les travaux de réalisation d'une rampe d'accès au hall de l'Agence Principale de la BCEAO à Ouagadougou pour les personnes à mobilité réduite.

3. Allotissement

Les prestations sont constituées en un (01) lot unique à savoir :

Réalisation d'une rampe d'accès au hall de l'Agence Principale de la BCEAO à Ouagadougou pour les personnes à mobilité réduite.

4. Conditions de participation

Sont admises à participer au présent appel d'offres, les entreprises installées au Burkina Faso et dans les pays de l'UEMOA, qui peuvent, par ailleurs, se mettre en groupement conjoint entre elles ou avec toute autre entreprise de l'UEMOA.

5. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

6. Visite des lieux

Une visite des lieux aura lieu le jeudi **17 septembre 2026**, à partir de **10 heures**, à l'Agence Principale de Ouagadougou.

7. Période de validité des offres

La validité des offres doit être d'au moins six (06) mois, à compter de la date limite de dépôt des plis.

8. Langue de soumission

L'offre ainsi que tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

9. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale ne sera, en aucun cas, responsable de ces frais ni tenue de les régler, quel que soit le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

10. Monnaie de soumission

La monnaie ayant cours dans le cadre de la présente opération est le Franc CFA.

11. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africain (UMOA), en date du 20 janvier 2007, des Statuts de la BCEAO, article 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA. A cet égard, les formalités d'obtention du titre d'exonération des droits de douane seront accomplies par la Banque Centrale.

12. Présentation des offres

Les offres technique et financière, sous la forme d'un dossier électronique, devront être transmises à l'adresse **courrier.cdn@bceao.int** avec copie à **courrier.csaps@bceao.int**.

12.1. Offre technique

L'offre technique consistera en la présentation des documents ci-après :

- les références techniques similaires ;
- la liste et les CV des personnes chargées de l'exécution du contrat (qualifications et expériences) ;
- une description détaillée de la méthodologie de travail envisagée pour l'exécution des travaux (les procédés de mise en œuvre) ;
- les attestations de bonne fin prouvant que le soumissionnaire est capable de réaliser les travaux ;
- une attestation fiscale en cours de validité ;
- une attestation délivrée par les organismes officiels prouvant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de la sécurité sociale ;
- une attestation d'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ;
- une attestation de non-faillite ;
- une formulation d'avis et de toute autre information technique jugée utile ;
- le délai d'exécution, assorti d'un planning détaillé des différentes séquences du déroulement des travaux.

12.2. Offre Financière

L'offre financière sera composée de :

- la lettre de soumission, datée et signée conformément au modèle joint en annexe ;
- les devis estimatifs des travaux et le bordereau des prix unitaires, datés et signés par le soumissionnaire.

12.3. Documents constitutifs de la soumission

Les soumissionnaires devront fournir dans leurs offres, une copie des documents attestant du statut juridique, du numéro d'immatriculation de la société ainsi que les références bancaires

conformément au schéma ci-après :

- Code Banque ;
- Code guichet ;
- N° du compte ;
- Clé RIB ;
- IBAN ;
- SWIFT.

Ils devront en outre communiquer les nom et prénoms du mandataire légal ainsi que la fonction occupée dans la société.

Par ailleurs, tout autre document et attestation peut être exigé avant la signature du contrat en cas d'attribution du marché.

12.4. Lettre type de soumission

Le soumissionnaire présentera son offre en remplissant le formulaire joint en annexe (Formulaire de soumission).

Il devra être dûment signé du mandataire légal.

12.5. Date et heure limites de transmission des offres

Les offres seront exclusivement transmises en version PDF, au plus tard le **05 octobre 2026 à 11 heures** (Temps universel), délai de rigueur, par voie électronique, à l'adresse courrier.cdn@bceao.int avec copie à l'adresse électronique courrier.csaps@bceao.int.

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne sera recevable.

Les fichiers volumineux ne pouvant pas être transmis en un seul message pourront faire l'objet de plusieurs envois. Dans ce cas, il conviendrait de préciser, en fonction du nombre d'envois, la mention 1/X, X étant le nombre total d'envoi de la soumission.

12.6. Ouverture et évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des offres reçues, à la vérification de la conformité, à l'évaluation et à leur classement.

Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Des pièces administratives et financières complémentaires attestant de la régularité et des performances techniques et financières, pourraient être exigées à l'entreprise attributaire avant la signature du contrat de marché.

Préalablement à l'évaluation des offres, la BCEAO se réserve le droit de procéder à la vérification de l'éligibilité des soumissionnaires, eu égard à la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en vigueur dans l'espace UMOA.

12.7. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est la plus économiquement avantageuse pour la Banque Centrale au terme de l'analyse conjointe des spécifications techniques et des prix unitaires proposés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, et d'annuler l'appel d'offres

en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

Avant l'attribution du marché, la BCEAO se réserve le droit de procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure. Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou bas) pourrait constituer le motif de rejet de l'offre, à la discrétion de la BCEAO. Dans ce cas, elle pourrait inviter le soumissionnaire classé deuxième à l'issue de l'évaluation technique et financière des offres pour des négociations.

12.8. Vérification de la qualification des candidats

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier les capacités technique et financière du prestataire retenu à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification tiendra compte, notamment, de la capacité et la solvabilité financière du soumissionnaire. Elle pourrait se fonder sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires.

Le cas échéant, son offre sera rejetée et la Banque Centrale examinera la seconde offre évaluée la moins-disante, puis elle procédera à la même détermination de la capacité de ce soumissionnaire à exécuter le marché de façon satisfaisante.

13. Notification

Le marché sera notifié au soumissionnaire retenu et un contrat de marché lui sera soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

14. Lieux d'exécution des prestations

Les prestations s'exécutent à l'Agence Principale de la BCEAO à Ouagadougou.

15. Litiges et contestations

Les Parties s'efforcent de régler à l'amiable, tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du marché.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend est, de convention expresse, soumis à l'arbitrage, selon le Règlement d'arbitrage du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de Ouagadougou (CAMCO) et tranché par un arbitre désigné conformément à ce Règlement. L'arbitrage a lieu à Ouagadougou, et se déroule en langue française.

16. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre attache avec le Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité par courriel au moins cinq (5) jours avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse : **courrier.cdn@bceao.int** avec copie à **courrier.csaps@bceao.int**. Les questions devront être reçues uniquement par écrit pour assurer une bonne traçabilité. Toute demande de renseignements parvenue au-delà du délai précité ne sera pas prise en compte.

**DEUXIÈME PARTIE :
DESCRIPTION DES TRAVAUX (CCTP)
ET CADRE DEVIS QUANTITATIF**

ANNEXE 1 : PLANS ET IMAGES

ANNEXE 2 - MODÈLE DE SOUMISSION

NOTE : l'Annexe fait partie intégrante de la soumission. Les soumissionnaires sont priés de remplir tous les espaces laissés en blanc dans le présent modèle de soumission.

**Monsieur le Directeur National de la
Banque Centrale des États de l'Afrique
de l'Ouest (BCEAO) pour le Burkina
01 B.P. 356
Ouagadougou**

**OBJET : RÉALISATION D'UNE RAMPE D'ACCÈS AU HALL POUR
PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.**

Monsieur le Directeur National,

- 1) Je soussignéfaisant élection de domicile
à, agissant au nom et pour le compte
de, inscrit au registre de commerce de,
sous le N°..... et à l'IFU, sous le N°....., après
avoir pris connaissance de toutes les pièces du cahier des charges, m'être rendu
compte de la situation des lieux, apprécié à mon point de vue et sous ma
responsabilité la nature et l'importance de la mission à réaliser,

propose d'exécuter les travaux de.....(**compléter par les travaux du lot
concerné**) tels que décrits dans le cahier des charges pour un montant hors TVA de
(en chiffres et en lettres) :
.....
- 2) Nous nous engageons, expressément, si notre soumission est acceptée, à exécuter
les travaux conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art, dès la
date de signature du contrat ;
- 3) Nous acceptons de rester liés par notre soumission pendant un délai de six **(06) mois** à
compter de la date fixée pour la remise des offres.
- 4) Avant signature du contrat, la présente soumission acceptée par la BCEAO vaudra
engagement entre nous.
- 5) Nous avons bien noté que la Banque Centrale n'est pas tenue de retenir la soumission
la moins-disante et qu'il peut ne pas donner suite au présent appel d'offres sans avoir à
se justifier ni devoir d'indemnités à ce titre.

En foi de quoi je sou mets la présente offre en y apposant ma signature.

Fait àle.....par : (Nom et prénoms) :.....

Signature

En qualité de (Fonction) dûment autorisé à signer la soumission pour et au
nom de :